

ARTICLE 1 : OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente sont systématiquement adressées ou remises par la Société INSPIRAL (ci-après « le vendeur ») à tout acheteur (ci-après « le client ») pour lui permettre de passer commande des produits commercialisés par INSPIRAL. Elles s'appliqueront à toutes les ventes de produits effectuées par la société INSPIRAL. En conséquence, la passation d'une commande par un client emporte l'adhésion sans réserve, de ce dernier, aux présentes conditions générales de vente. Tout autre document tel que prospectus, catalogues, notices, émis par un client n'a qu'une valeur informative et indicative. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du vendeur, prévaloir contre les présentes conditions générales de vente. Toute condition contraire opposée par le client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable au vendeur, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que le vendeur ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites conditions.

ARTICLE 2 : COMMANDES

Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toutes conditions d'achat. Le contrat de vente n'est formé qu'après acceptation de la commande par émission d'un bon de confirmation de commande. En cas de désaccord quelconque avec toute mention figurant sur celui-ci, il appartient au client de nous le notifier par écrit dans les 48 heures de la date de réception du bon de confirmation de commande, sous peine de forclusion. Aucune commande acceptée ne peut être annulée sans notre accord préalable.

ARTICLE 3 : PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont fixés en euros. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment nos tarifs. Dans ce cas, le tarif applicable à la vente sera celui en vigueur au jour de la commande. Les prix s'entendent hors taxe (HT) et emballage standard compris. Les renseignements figurant sur les catalogues, prospectus, et tarifs, ainsi que les informations relatives aux conditions de remises commerciales, de la Société sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. La Société est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.

Les frais de port sont facturés à l'acheteur et inclus dans le prix. Les prix sont établis Franco de port à partir de 120€HT de commande pour Vicair, Dynamic, Symmetric Designs, Maxxcare et Bodypoint. En dessous de ce franco des frais de transport de 40€HT sont facturés. Toute commande de housse supplémentaire, non incluse dans la commande d'origine de son coussin, entrainera un surcoût de 25€HT par housse. Nos factures sont payables par virement ou chèque bancaire à TRENTE (30) jours net ou à réception de la facture avec dans ce cas un escompte de 2%. En cas de retard de paiement, les commandes et les livraisons en cours pourront être suspendues sans préjudice de toute action judiciaire. Tout montant non réglé à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités fixées à trois fois le taux d'intérêt légal. En outre, le client devra rembourser les frais supportés par INSPIRAL, occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, avec un minimum forfaitaire de 40 euros, conformément à l'article L.441-10 du code du commerce. Si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera demandée, sur justification. A défaut de paiement d'une facture dans un délai de quinze jours après l'envoi d'une première mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, la vente pourra être résiliée de plein droit et nous pourrions exiger la restitution de nos produits, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts.

ARTICLE 4 : LIVRAISON – TRANSFERT DE RISQUES

Les marchandises voyagent aux risques du client. Le transfert des risques sur les produits par notre société s'effectue à la remise des produits au transporteur. En conséquence, Il appartient au client, en cas d'avaries, de pertes des marchandises, ou de manquants, de faire toute réserve sur les bordereaux de réception des colis ou d'exercer tout recours auprès des transporteurs dans les contions de l'article L133-3 du code de commerce. En l'absence de respect de ce formalisme, le produit sera considéré comme accepté par le client. La responsabilité de notre société ne peut ainsi en aucun cas être mise en cause pour faits en cours de transport, de destruction, avaries, perte ou vol, même si elle a choisi le transporteur. Les dates de livraison sont indicatives celles-ci dépendant notamment de la disponibilité des transporteurs et de l'ordre d'arrivée des commandes et leur dépassement ne peut entraîner ni annulation de la commande ni indemnité, ni annulation des commandes en cours, ni donner lieu à des dommages et intérêts. En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si le client est à jour de ses obligations à notre égard, et ce quelle que soit la cause.

ARTICLE 5 : CAS DE FORCE MAJEURE

En cas de force majeure, l'ensemble des délais est rallongé de la durée de la cas de force majeure. Sont considérés comme des cas de force majeure ou cas fortuits, les événements indépendants de la volonté des parties, qu'elles ne pouvaient prévoir au jour de la conclusion du contrat, qui rendent impossible l'exécution des obligations. Sont notamment assimilés à des cas de force majeure ou fortuits déchargeant notre société de son obligation de livrer dans les délais initialement prévus : les grèves de la totalité ou d'une partie du personnel de notre société ou des transports habituels, l'incendie, l'inondation, la guerre, les arrêts de production dus à des pannes fortuites, les barrières de dégel, grève ou rupture d'approvisionnement EDF-GDF, etc.

Les présentes conditions sont expressément acceptées et agréées par le client qui déclare et reconnait avoir pris connaissance des conditions générales de vente de la SARL Inspiral. Les CGV d'Inspiral sont mises à jour régulièrement et consultables et téléchargeables à tout moment en ligne sur notre site internet www.inspiral.fr

ARTICLE 6 : GARANTIE

INSPIRAL applique la garantie de deux ans (Art.1641 du code civil) après la date d'achat sur les vices de fabrication et de matériel, sous condition d'un usage normal du produit. Il appartient à l'acheteur de fournir toutes les justifications quant à la réalité des vices constatés. Tous dommages à la suite d'un usage anormal ou d'une mauvaise manipulation, d'un nettoyage inadéquat ou d'une négligence, sont exclus de cette garantie. Au cas ou un vice de matériel ou de fabrication apparaîtrait dans les deux ans à compter de la date d'achat, INSPIRAL, choisira de réparer ou remplacer le produit sans frais. La housse extérieure est exclue de cette garantie. Les recours pour rupture de garanties explicites ci-inclues se limitent à la réparation ou au remplacement du produit. Les dommages et intérêts pour rupture de toute garantie n'incluront en aucun cas les dommages indirects ni n'excéderont le prix de vente des produits non-conformes. Les frais de port au titre de la présente garantie, aller et retour, seront à la charge d'INSPIRAL sous réserve de son autorisation préalable. En aucun cas une action ou intervention au titre de la garantie ne peut avoir pour effet de prolonger la durée de cette garantie.

ARTICLE 7: UTILISATION CONFORME

Le client s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions techniques relatives à nos produits contenues dans nos manuels d'utilisation et d'entretien ainsi que dans toute autre documentation technique, en particulier les spécificités de nos produits imposées par la norme E.N. 60601-1 et par les critères d'homologation et le respect de la nomenclature LPR (Liste des Produits Remboursables). L'acheteur s'engage par ailleurs à informer ses propres clients des caractéristiques essentielles des produits, ainsi que de leurs conditions d'utilisation et d'entretien et, notamment, de se conformer aux dispositions des articles L.111-1 et suivants du code de la consommation. A défaut, le client sera seul responsable des conséquences de la non-observation de ces prescriptions.

ARTICLE 8 : RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Le transfert de propriété de nos produits est expressément subordonné au paiement intégral du prix. Cette clause ne fait pas obstacle au transfert au client des risques de perte ou de détérioration ainsi que des dommages qu'ils pourraient causer dès la remise des produits au transporteur.

ARTICLE 9 : TRAITEMENT, PARTAGE ET PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

L'élection de domicile est faite par notre société INSPIRAL, à son siège L'achat par le Client peut entraîner le traitement de ses données à caractère personnel. Si le Client refuse le traitement de ses données, il lui est demandé de s'abstenir de recourir aux services de la Société. Le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification, de modification et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à l'adresse suivante : Inspiral, 46 rue Victor Hugo, 37400 Amboise. Ces données personnelles sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement de ses factures le cas échéant, ainsi qu'à l'amélioration des services proposés sur la Société.

ARTICLE 10 : JURIDICTION COMPÉTENTE

L'élection de domicile est faite par notre société INSPIRAL, à son siège social : 1A route de Vaurimbert à POCÉ-SUR-CISSE (37530). Sont seuls compétents en cas de litige de toute nature ou de contestation relatives à la formation ou à l'exécution des commandes, les tribunaux du lieu où se situe le siège social de la société INSPIRAL à moins que la société INSPIRAL préfère saisir une autre juridiction compétente. Cette clause s'applique pour toutes les procédures, quel que soit le lieu de la commande, de la livraison, et du paiement et le mode de paiement, et même en cas d'appel de garantie ou de pluralité de défendeurs. La loi applicable est la loi française.

écomobilier

N° REGISTRE **FR0259491007B9**

Inspirale est enregistrée au Registre national des metteurs sur le marché d'éléments d'ameublement sous le numéro FR025949_1007B9. Ce numéro garantit que Inspiral en adhérant à Éco- mobilier, est en conformité avec les obligations réglementaires qui lui incombent en application de l'article L541- 10-6 du Code de l'Environnement.

REPRISE AGECE DES PRODUITS USAGÉS :

- Reprise sur rendez-vous (hors livraison)
- Le produit usagé à reprendre doit être mis à disposition du prestataire mandaté par INSPIRAL le jour de rendez-vous et sur le lieu convenu avec le client.
- Le produit usagé à reprendre doit être mis à disposition du prestataire mandaté par INSPIRAL démonté au préalable par le client. Les éléments composant le produit usagé à reprendre seront rassemblés au même endroit, de manière accessible, au lieu de livraison du produit neuf, sans danger pour la sécurité ou la santé du livreur.
- Si les conditions de reprise indiquées au client ne sont pas respectées. Le livreur pourra refuser de prendre en charge le produit usagé.
- Le livreur pourra refuser la prise en charge de tout produit usagé présentant un risque pour sa sécurité et/ou sa santé au sens de l'article R 541-164 du Code de l'environnement.
- Reprise pour les produits usagés transportables par le client sans équipement
- Les produits usagés transportables sans équipements ne seront pas repris par le prestataire de livraison. Si le client souhaite se débarrasser d'un produit usagé, il est invité à consulter le site internet d'Eco-mobilier pour donner ce produit usagé, s'il est en état d'usage, ou le jeter : <https://www.eco-mobilier.fr/vos-points-de-collecte-dedies/>